

Depuis plusieurs années, la population centrafricaine est affectée par des chocs continus liés aux conflits armés, inter-communautaires et aux sinistres saisonniers (inondations, incendies). La situation sécuritaire est restée volatile tout au long de l'année 2023, marquée par des affrontements militaires sporadiques entre les Forces Armées Centrafricaines (FACA) (appuyées par leurs alliés) et les groupes armés non-étatiques luttant pour le contrôle des territoires et des ressources, surtout dans les parties Nord-Ouest, Nord-Est et Sud-Est du pays. De plus, la dégradation de la situation sécuritaire au niveau de la zone frontalière entre la RCA et le Tchad dans le Nord-Ouest et la crise civilo-militaire soudanaise ont impacté la RCA, confrontée à de nouvelles vagues de déplacements et au retour spontané de centrafricains fuyant les violences dans les pays frontaliers.

En réponse aux crises complexes en RCA, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) déploie, depuis décembre 2013, la Matrice de suivi des déplacements, (*Displacement Tracking Matrix en anglais, DTM*), un outil qui collecte des données sur les tendances de déplacements et les besoins humanitaires multisectoriels des populations affectées par les crises. A travers sa composante du suivi des déplacements, la DTM met à jour les tendances de déplacements en collectant des informations auprès d'informateurs clés (autorités locales, représentants de déplacés) au sein des localités et sites d'accueil des déplacés internes et retournés. Ces informations sont partagées avec la communauté humanitaire afin d'informer les programmes de réponse stratégiques et opérationnels.

Ce tableau de bord présente les dynamiques de déplacements à l'échelle nationale. L'évaluation a été réalisée dans 4 410 localités de présence des PDI et / ou retournés et 77 sites de déplacement. La collecte de données s'est tenue entre le 02 décembre 2023 et le 09 janvier 2024 dans les 16 préfectures du pays en plus de la capitale Bangui.

Nombre de localités évaluées **4 410¹**

Nombre de sites ayant un gestionnaire évalués **59**

Nombre de lieux de regroupement (autogérés) évalués² **18**

Individus déplacés internes (PDI)



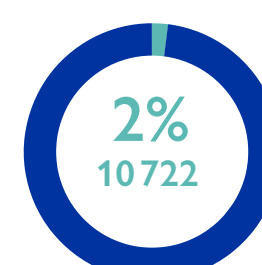
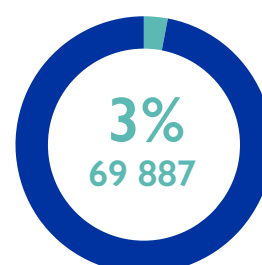
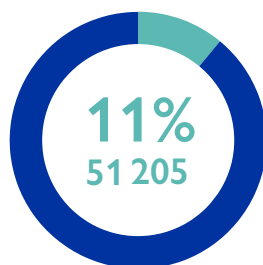
Individus retournés internes



Individus retournés de l'étranger



Pourcentage et nombre de PDI et retournés répertoriés au dernier trimestre (entre septembre et décembre 2023) :



Causes de déplacement des PDI et de retour de la majorité des retournés :

Motifs de déplacement des PDI	% de PDI
Affrontements entre éléments armés	47%
Conflits communautaires	14%
Crise politique d'avant 2014	13%
Inondations	13%
Crise liée aux élections de 2020	7%
Conflits liés à la transhumance	4%
Incendies, sécheresse	1%
Présence d'engins explosifs	1%

Motifs de retour de la majorité des retournés internes	% de localités
Amélioration sécuritaire en zone d'origine	79%
Faibles conditions de vie en zone d'accueil	14%
Regroupement familial	3%
Détérioration sécuritaire en zone d'accueil	2%
Accès aux services de base (eau, santé etc.)	1%
Recherche d'opportunités économiques	1%

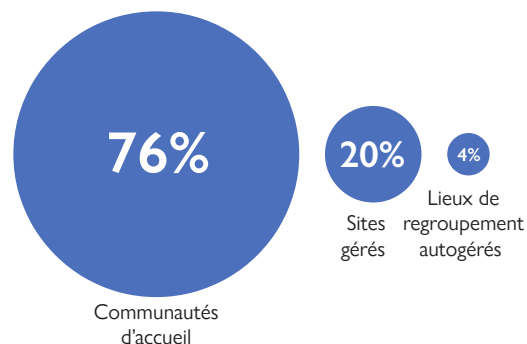
Motifs de retour de la majorité des retournés de l'étranger	% de localités
Amélioration sécuritaire en zone d'origine	51%
Faibles conditions de vie en zone d'accueil	28%
Discrimination dans la zone d'accueil	9%
Recherche d'opportunités économiques	5%
Regroupement familial	4%
Détérioration sécuritaire en zone d'accueil	2%
Autres (accès aux services de base, accès à l'assistance humanitaire au retour)	1%

¹ La collecte de données a couvert 4 410 localités. Au total, 150 localités n'ont pas été évaluées car inaccessibles pour des raisons sécuritaires au moment de la collecte de données. Néanmoins, à des fins d'analyse, les effectifs de déplacement et de retour répertoriés dans ces localités lors du round 18 de la DTM ont été pris en compte dans l'estimation totale de la population déplacée interne et retournée.

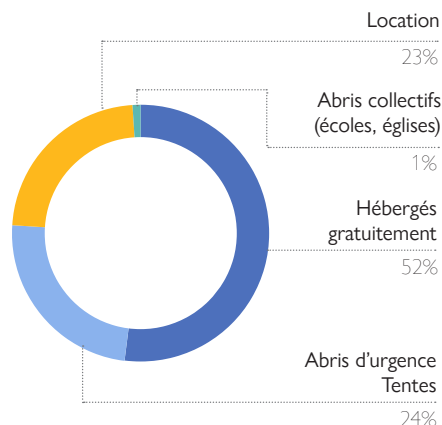
² Les sites gérés désignent les sites de déplacement ayant un gestionnaire fixe ou mobile dans le cadre de la gestion et coordination des sites, en anglais «Camp Coordination and Camp Management (CCCM)». Les lieux de regroupement autogérés désignent des lieux (écoles, églises) occupés par la population déplacée à la suite d'un choc soudain sans la présence d'un gestionnaire CCCM.

APERÇU DES DEPLACEMENTS

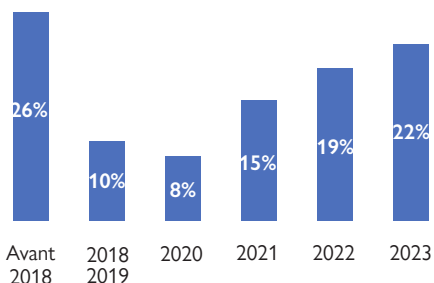
Répartition des ménages PDI par milieu de déplacement (communauté d'accueil/sites)³ :



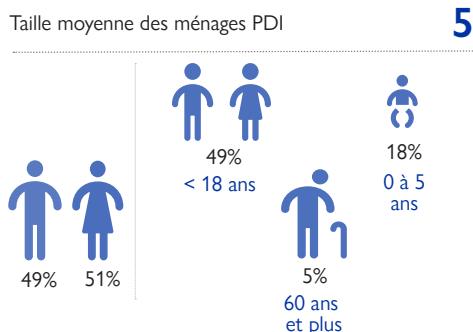
Répartition de ménages PDI, par type d'hébergement :



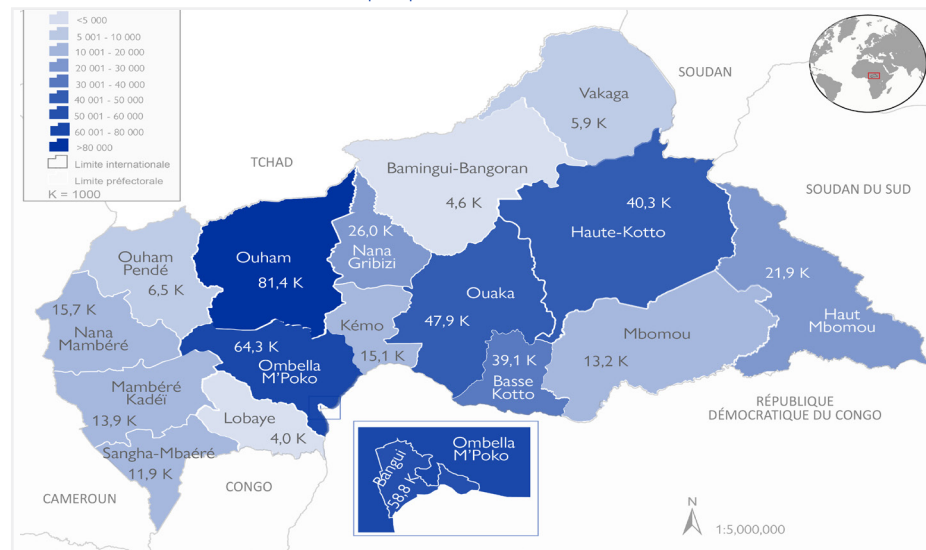
Répartition des individus PDI, par année de déplacement :



Composition démographique des PDI⁴ :



Nombre / concentration des PDI par préfecture⁵



La DTM a répertorié 470 406 PDI à l'échelle nationale au 31 décembre 2023. Les nouveaux déplacés depuis le round DTM précédent (août 2023) sont estimés à 51 205 personnes ayant effectué le déplacement au cours du dernier trimestre (entre septembre et décembre 2023). Les nouveaux déplacements ont été plus importants dans les préfectures de Bangui (11 855), Ombella Mpoko (11 323), Basse-Kotto (10 480), Ouham (7 772), Ouaka (3 341) et Haut-Mbomou (980). Cette nouvelle vague de déplacements a surtout été engendrée par les inondations dans la zone de Bangui, Ombella-Mpoko (Bimbo) et Basse-Kotto (plus particulièrement les sous-préfectures de Mobaye, Zangba et Satéma). Dans les préfectures d'Ouham et Haut-Mbomou, la nouvelle vague a été engendrée par l'activisme des groupes armés et les opérations des forces de défense et de sécurité. Le nombre total de PDI a globalement augmenté de 7 pour cent (30 252 personnes) entre le round 19 (août 2023) et le round 20 (septembre 2023). La hausse a été plus importante dans la Basse-Kotto (33%), l'Ombella-Mpoko (28%), Bangui (25%) et l'Ouham (16%). En plus des inondations et de l'activisme des groupes armés, les tensions liées à la transhumance ont également entraîné une hausse des déplacements (allant de 1% à 6%) dans le Bamingui-Bangoran, la Mambere-Kadei et la Sangha-Mbaere. A l'opposé, les déplacements ont connu une baisse significative dans les préfectures de Vakaga (-25%), Haute-Kotto (-17%) et Nana-Gribizi (-14%). La diminution dans ces zones s'explique par la relative amélioration de la situation sécuritaire après le retrait des groupes armés et par les programmes d'appui au retour et à l'intégration locale des PDI. Concernant le milieu de déplacement, 76 pour cent des PDI sont dans les communautés d'accueil contre 24 pour cent dans les sites de déplacement. Il est également important de souligner que 81 pour cent des déplacements de PDI ont eu lieu au sein de la même préfecture dont 56 pour cent dans la même sous-préfecture.

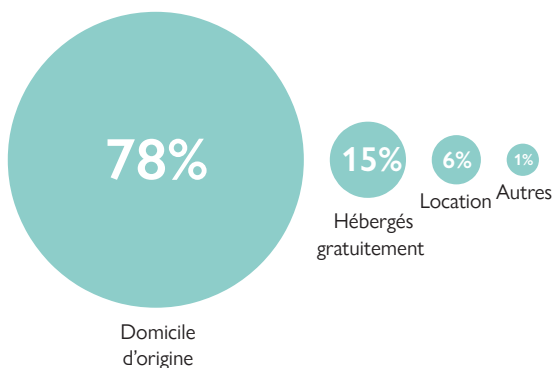
³ Les sites gérés désignent les sites de déplacement ayant un gestionnaire fixe ou mobile dans le cadre de la gestion et coordination des sites, en anglais «Camp Coordination and Camp Management (CCCM)». Les lieux de regroupement autogérés désignent des lieux (écoles, églises) occupés par la population déplacée à la suite d'un choc soudain sans la présence d'un gestionnaire CCCM.

⁴ Les informations démographiques ont été estimées sur la base d'un échantillon aléatoire constitué de 15 082 ménages PDI dans les localités d'accueil des PDI. Les données démographiques ont permis de répertorier le nombre d'individus (hommes / femmes) par tranche d'âge : 0 à 5 ans, 6 à 11 ans, 12 à 17 ans, 18 à 59 ans et 60 ans et plus.

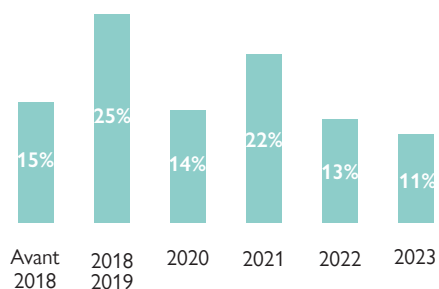
⁵ Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

APERÇU DES RETOURS

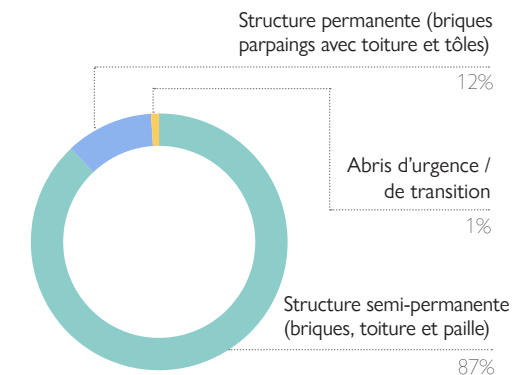
Répartition des ménages retournés (internes et de l'étranger), par type d'hébergement :



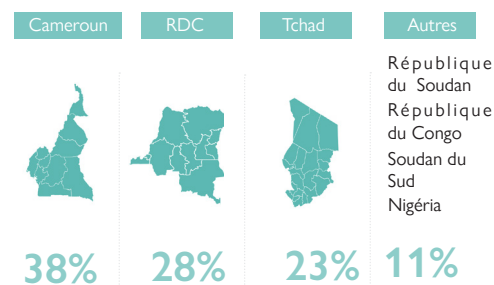
Répartition des individus retournés internes par période de retour :



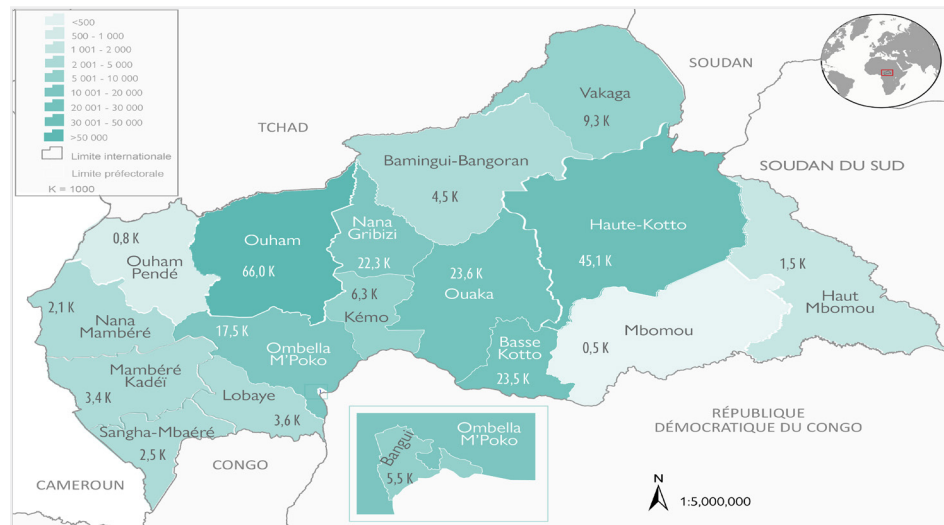
Constitution des abris de la majorité des retournés, par proportion de localités :



Répartition de la majorité des retournés de l'étranger selon le pays de provenance, par proportion de localités :



Nombre de retournés internes ayant effectué le retour en 2023 (entre janvier et décembre) ⁶



La DTM a répertorié à l'échelle nationale 2 196 858 retournés internes dont 237 938 retournés au cours de la dernière année (de janvier à décembre 2023). Parallèlement, 528 521 personnes sont rentrées de l'étranger dont 50 903 entre janvier et décembre 2023. Les nouveaux retours internes depuis le round DTM précédent (round 19, août 2023) sont estimés à 69 887 retours effectués au cours du dernier trimestre (entre septembre et décembre 2023). Les nouveaux retours internes ont été plus importants dans les préfectures de Ouaka (14 594), Ouham (13 252) et Haute-Kotto (9 732). Les retours internes ont globalement augmenté de 4 pour cent par comparaison au round DTM précédent et cette hausse a été plus importante dans les préfectures d'Ombella-Mpoko (15%), Lobaye (11%), Haute-Kotto (11%) et Ouaka (10%). La hausse des retours internes s'explique par des déplacements pendulaires de courte durée (liée à l'insécurité ou aux inondations) au cours desquels les individus se déplacent pour une courte période puis retournent dès le retrait des éléments armés ou après réception d'une assistance humanitaire. En outre, les nouveaux retours de l'étranger enregistrés au dernier trimestre 2023 (10 722) ont été prépondérants dans les préfectures d'Ouham (2 570), Basse-Kotto (1 575) et Kemo (1 419). Les retours de l'étranger ont globalement augmenté de 3 pour cent entre les deux rounds DTM successifs et la hausse a été plus importante dans le Kemo (36%), la Haute-Kotto (19%) et l'Ouham (10%). Cette augmentation s'explique par les mouvements pendulaires occasionnés par l'insécurité entre la RCA et les pays frontaliers et la détérioration de la situation sécuritaire dans des villages frontaliers avec la RCA se trouvant notamment au Tchad dans la préfecture d'Ouham. A l'échelle nationale, les retours de l'étranger proviennent majoritairement du Cameroun (38%), de la République Démocratique du Congo (RDC) (28%), du Tchad (23%) et le reste (11%) étant réparti entre la République du Congo, le Soudan, le Soudan du Sud et le Nigeria.

⁶ Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

⁷ UNHCR. [Sudan Situation - UNHCR External update 26. 11 September 2023](#).